

JUSTEL - Législation consolidée

http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg_2.pl?language=fr&la=F&nm=2011018464

Dossier numéro : 2011-12-30/02

Titre

30 DECEMBRE 2011. - Bpost SA de droit public - Charte du consommateur

Source : POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Publication : Moniteur belge du 30-12-2011 page : 81759

Entrée en vigueur : 01-01-2012

Table des matières

Art. M

Texte

Article M. Conformément à l'article 144 de la loi du 21 mars 1991 portant réforme de certaines entreprises publiques, bpost SA de droit public communique ci-après ses nouveaux tarifs en vigueur à partir du 1er janvier 2012. Tous les tarifs sont communiqués en euros.

(Texte et tableaux non repris pour des raisons techniques, voir M.B. du 30-12-2011, p. 81760-81769)